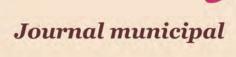


À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

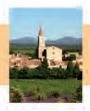
# Linto Journal municipal





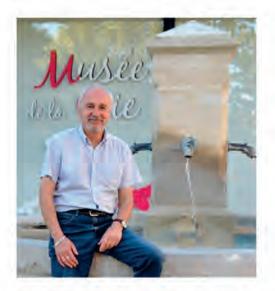


N° 11 - Juillet 2019



# Le Mot du Maire





Chères Taulignanaises, Chers Taulignanais,

Les communes de Taulignan et Valréas ont organisé conjointement la commémoration du 75e anniversaire de la tragédie du 12 juin 1944 qui fit 20 morts à Taulignan et 53 fusillés à Valréas, résistants et otages tombés sous les balles de la barbarie nazie.

Cette journée du 12 juin a été forte en émotion avec des témoignages touchants et des récits qui reflètent la violence de ce terrible lundi noir.

Un grand merci à Mireille Bertrand, adjointe au Maire de 2001 à 2008, qui nous a relatés cette terrible journée vécue lorsqu'elle était enfant. Une tragédie qu'elle n'oubliera jamais.

Mes remerciements s'adressent également aux personnes civiles, aux militaires et aux associations venus nombreux pour honorer toutes ces victimes. Souhaitons que notre pays et notre Europe ne connaissent plus jamais une telle folie meurtrière.

Un terrible incendie a ravagé la Cathédrale Notre Dame de Paris le lundi 15 avril. Ce drame nous a tous atteint. Il a provoqué l'émoi et la tristesse dans notre pays.

Je m'associe à tous les catholiques de France, à tous les amoureux du patrimoine de notre pays, car plus qu'un symbole religieux, c'est un pan tout entier de notre culture et de notre histoire qui s'est embrasé.

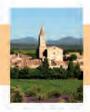
Notre commune a participé à cet élan de solidarité lancé pour sa reconstruction puisque le Conseil Municipal a décidé d'apporter une contribution de 1€ par habitant, comme d'autres collectivités ont pu le faire.

Je remercie les membres du Conseil Municipal qui acceptent de se mobiliser régulièrement pour venir en aide aux sinistrés et pour apporter tout son soutien dans les moments difficiles traversés à l'occasion d'évènements exceptionnels.

Notre contribution est modeste et il y a d'autres missions auxquelles nous devons nous consacrer; mais au-delà des dons individuels, nous voulons participer collectivement au mouvement général qui relie tous les donateurs à un même espoir partagé. Celui de reconstruire tous ensemble cette cathédrale si importante pour tous les Français.

A notre échelle communale, il faut également entretenir et mettre en valeur le patrimoine pour se créer un cadre de vie agréable. C'est ce que nous nous sommes attachés à faire depuis le début de notre mandat avec la démolition de l'ancienne salle des fêtes, la restauration du temple et l'aménagement de son parking, la mise en valeur de cabanons, la reconstruction en pierres sèches du mur Pré Fabre, la réfection du stade municipal et en ce moment même la réhabilitation des façades du bâtiment mairie/poste/musée et la requalification du Pré Fabre.

Conjuguer l'embellissement avec la sécurité et l'accessibilité, cette vision nous a guidés ces dernières années et de nombreux travaux en témoignent : la réfection des murs de soutènement du cimetière bas, la création d'une rampe d'accessibilité à la mairie, la réfection et l'aménagement de l'entrée de la route de Valréas et de la rue des Remparts, la pose d'un garde-corps entre la fontaine et la montée des escaliers du Musée.



# Le Mot du Maire



C'est à l'échelle du local, celle de la collectivité, que vont s'élaborer les solutions les plus adaptées pour répondre aux urgences climatiques et aux transitions énergétiques. Notre commune l'a bien compris puisque nous avons entrepris depuis le début de ce mandat des travaux et des démarches pour améliorer la performance énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre : changement de la chaudière à gaz de l'école, réfection toiture et isolation de l'école maternelle, réfection isolation école élémentaire, isolation thermique du bâtiment gendarmerie, installation d'un éclairage public LED route de Valrés et très prochainement lotissement les chênes verts ainsi que la mise en place depuis le 1er octobre 2018 de l'extinction nocturne de l'éclairage public. Nous réaliserons à ce sujet, une consultation à la rentrée pour recueillir vos avis sur cette année d'expérimentation, n'hésitez pas à nous faire remonter toutes vos inquiétudes sur ce dispositif.

Je remercie toute l'équipe municipale qui oeuvre à mes côtés depuis 5 ans et qui partage cette même vision qui nous guide : continuer à faire de notre commune une collectivité qui maîtrise son développement, qui offre à ses habitants un cadre de vie agréable, des équipements et des services adaptés aux exigences de notre temps, qui soit attentive à la diversité du tissu social, qui aide les catégories les plus défavorisées, qui protège et valorise son patrimoine naturel et culturel, qui soit en deux mots une commune vivante et solidaire.

Nos deux conseils (jeunes et aînés) apportent une vraie dynamique à notre village. La communication et les échanges avec ces instances enrichissent l'action municipale. Voici un bel exemple de démocratie participative!

Cette vision nous la partageons aussi avec les communes voisines puisque nous sommes arrivés à fédérer 16 communes autour du projet d'implantation à Taulignan d'une Maison d'Accueil et de Résidences Pour l'Autonomie (MARPA). L'étude de besoins se termine et nous saurons à la rentrée si ce projet est viable sur le territoire. Si tel est le cas, cette 5ème MARPA drômoise devrait voir le jour après 5 années de travail, nous avançons vite et les perspectives sont très encourageantes.

Je remercie tous les Maires qui se sont associés à la démarche ainsi que les trente enquêtrices et enquêteurs bénévoles et les 209 personnes interrogées qui ont répondu à plus de 60 questions. Nos enquêteurs taulignanais étaient : Marcelle Saurat, Evelyne Peyrol, Roberte Mazel, Jean-Louis Guéret, Bernard Galopin et Alain Coézard. Encore un grand merci à toutes et à tous.

Avec l'été, la vie taulignanaise s'active ; expositions, foires, marchés, fêtes sont programmés. Ce sera l'occasion de nous retrouver ensemble pour encourager les bénévoles et leurs associations.

Pour sa 5ème édition, nous accueillerons du 13 au 17 août, le festival de théâtre organisé par l'association Arts et Culture et le Homard bleu. Cet évènement d'ampleur propose pendant toute une semaine une programmation théâtrale exceptionnelle accompagnée de concerts, animations et petite restauration.

Je vous invite également à découvrir cet été les magnifiques collections de Monsieur Alain Becker au Musée de la Soie et à la salle d'exposition.

La chapelle du Pradou ouvrira ses portes du 1er au 17 août pour présenter les oeuvres de Régis Bernard, peintre taulignanais.

Nous vous espérons nombreux à toutes ces manifestations et expositions estivales.



# Le Mot du Maire



C'est aussi la période des vacances qui se profile, qui verra l'arrivée de touristes. Pour les uns c'est du repos, de la découverte, de la détente... Pour d'autres, ce seront des journées chargées de travail pour satisfaire la clientèle souhaitée nombreuse.

Je souhaite bonne chance à tous nos commerçants et particulièrement aux nouveaux qui viennent de s'installer qui attendent beaucoup de cette période estivale.

J'adresse mes félicitations à tous les étudiants qui ont passé avec succès un examen et je souhaite une bonne chance à nos élèves qui quittent l'école de Taulignan pour entamer une nouvelle scolarité au collège.

Je vous souhaite dans tous les cas d'agréables moments entre amis, voisins et en famille pour mettre à profit ces belles et longues journées d'été.

Votre dévoué Maire Jean. Louis Martin



# **SOMMAIRE**







LE MOT DU MAIRE
SOMMAIRE
NOUVEAUX PERSONNELS
C.C.A.S
MUSEE DE LA SOIE
SCOLAIRE
SANTE
INFO MAIRIE
Calendrier des Manifestations
INFO MAIRIE
Echos...
VIE ASSOCIATIVE
NOUVEAUX SERVICES
ETAT CIVIL
NUMEROS UTILES

Pages 1 à 3
Page 4
Page 5
Pages 6 à 8
Page 9
Page 10
Pages 11 et 12
Pages 13 à 32
Pages 33 et 34
Pages 35 à 46
Pages 47 à 53
Pages 54 à 56
Page 57
Page 58





# **NOUVEAUX PERSONNELS**



### **Christine VENIOU**

Engagée depuis le 10 Décembre 2018 en tant qu' **Agent d'Accueil** à la Bibliothèque, à la Cantine et à la Garderie.

Christine effectue 26 h hebdomadaires (\*).

### **Minata ZOROPOGUI - KONE**

Engagée depuis le 15 avril en tant qu' **Agent d'Entretien** des Locaux, à la Cantine et à la Garderie

Minata effectue 26 h hebdomadaires (\*).





### **Francine BOISSE**

Engagée depuis le 15 Avril 2019 en tant qu' **Agent d'Accueil** à la Bibliothèque, à la Cantine et à la Garderie.

Francine effectue 26 h hebdomadaires (\*).

# **NOUVELLE de la MUTUELLE de VILLAGE**

La Mutuelle Générale d'Avignon nous a communiqué les chiffres concernant la Mutuelle de Village, il en ressort qu'au 1er Janvier 2019 les chiffres arrêtés sont :

8 Contrats pour 713 personnes couvertes.

C'est un bon démarrage avec le travail conjoint des équipes municipales et de la Mutuelle.

Pour toutes informations vous pouvez contacter :

### **Julie LENY**

Chargée de Développement 375, Rue Pierre Seghers CAP SUD Immeuble Portalis 84000 AVIGNON

Tèl: 04 90 89 12 19

Mail: mga.julieleny@gmail.com

Site: www.mutuellegeneraledavignon.com





### Tout savoir sur la

Mutuelle De Village

Notre Commune s'est lancée dans l'aventure Village il y a quelque temps déjà,

Aujourd'hui cela représente 73 autres villages, soit plus de 3 000 personnes couvertes

Une Musiefe qui s'adresse à tous, que que soit votre situation

ARTISANS, COMMERÇANTS, RETRAITÉS, ÉTUDIANTS,

ENTREPRISES, SALARIÉS....

La MGA, 1<sup>4</sup> Mutuelle s'étant lancée dans l'aventure des Mutuelles de Village en 2013 est une vraie Mutuelle Solidaire et acteur engagé pour un système de protection sociale plus juste

Sans aucun actionnaire rémunéré

La MGA propose plusieurs garanties selon vos besoins avec une tarification basée sur la solidarité avec 4 tranches d'âge.

Les renseignements sont gratuits et sans engagements.

Des permanences de proximité ont lieu sur votre commune

Prise de rendez-vous à l'accueil de la Mairie

Ou direction votre agence de proximité la plus proche

A RETENIR PROCHAINES
DATES DE PERMANENCE:

MARDI 24 SEPTEMBRE DE 9h00 A 12h00

MARDI 22 OCTOBRE DE 9h00 A 12h00

INSCRIPTION EN MAIRIE.

# CANICULE





La **Loi du 30 juin 2004**, relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes agées et handicapées, demande aux communes de **recenser celles qui vivent seules** à **leur domicile**.

Nous incitons donc toutes ces personnes à se signaler en se faisant inscrire au secrétariat de la mairie sur un registre prévu à cet effet : Téléphone de la mairie : 04 75 53 67 90.

Toutes les informations fournies resteront strictement confidentielles.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, faites vous répertorier par l'intermédiaire d'un voisin, d'un ami ou d'un membre de votre famille.

Dans le cadre de la **Prévention Canicule**, voici **les conseils** du Centre Communal d'Action Sociale :

Boire beaucoup et souvent même si vous n'avez pas soif, vous mouiller le corps plusieurs fois par jour, éviter de sortir aux heures les plus chaudes entre 14h00 et 17h00, garder votre énergie = pas d'efforts inutiles, rester au frais, fermer les fenêtres et les volets la journée et aérer la nuit autant que possible.





# C.C.A.S

# INSCRIPTION AU REPAS DU DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019 ET COLIS DE NOEL

Une nouvelle réglementation R G P D (Réglement Général sur la Protection des Données) s'est mise en place. Nous ne pouvons plus utiliser les listes électorales pour inviter les personnes au repas du C C A S.

Les personnes ayant 70 ans et plus (nés en 1949 et avant) doivent se faire inscrire au secrétariat de la Mairie (nom, prénom, date de naissance et adresse) pour pouvoir participer au repas du 13 octobre.





Pour les colis de Noël les personnes ayant 80 ans (nés en 1939 et avant) doivent faire de même.

# **MUSEE**





Le Musée de la Soie a rouvert ses portes le 1er avril.

Une nouvelle collection vous attend, Isabelle et Jean-Pierre se feront un plaisir de vous la proposer.

Les visites sont toujours proposées à un large public.





### **HORAIRES:**

### **AVRIL à SEPTEMBRE**

Ouvert tous les jours sauf mardi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h

# MARS, OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE

Visites de groupes et scolaires sur réservation du dernier samedi de novembre à décembre Ouverture de 14h à 17h

# FERMETURE ANNUELLE JANVIER ET FEVRIER

Tèl: 04 75 53 12 96 info@musee-soie.fr





# **SCOLAIRE**

# **CARNAVAL EDITION 2019**



Enfants et professeures s'étaient déguisés pour l'occasion et chacun y allait de celui qui était le plus beau.

Rendez-vous a été donné pour 2020, en espérant que le beau temps soit présent!

Si le défilé du carnaval du mercredi 4 avril 2018 a démarré sous un ciel gris pour finir sous une violente averse ajoutée de grêle, celui du vendredi 29 mars a eu la douceur et le soleil escompté.

Le tour du village pour le plaisir des enfants qui ont récolté toujours autant de bonbons que les parents et amis lançaient sur leur passage.

Un arrêt à la mairie s'est fait pour récupérer des bonbons et gourmandises donnés par le personnel administratif.





# SANTE

### LE MOUSTIQUE TIGRE - RAPPEL

Aedes albopictus, dit "le moustique tigre", est originaire d'Asie et se distingue par sa coloration contrastée noire et blanche.

Progressivement implanté dans l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, le Rhône et la Savoie depuis 2012, il peut être vecteur de maladies comme le zika, la dengue et le chikungunya.



Ensemble, luttons contre son implantation!

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

Toute la population peut participer à la surveillance de cette espèce pour mieux connaître sa répartition. C'est une action citoyenne qui permet de compléter les actions mises en place.

# En attendant, protégez-vous des piqures de moustique !

Portez des vêtements longs et protégez vos pieds et chevilles.

Imprégnez vos vêtements avec un insecticide répulsif. Utilisez aussi des répulsifs cutanés, ils contiennent un principe actif.

Supprimer les gîtes larvaires c'est à dire supprimer toute eau stagnante.

Vider les vases, soucoupes des pots de fleurs.

Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie (à l'aide d'une moustiquaire ou d'un tissu fin).

**Prévoir** une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer pour veiller à la bonne évacuation.

Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau (pneus, bâches plastiques, jeux d'enfants, mobilier de jardin, pieds de parasols ...).

# **LUTTE CONTRE L'AMBROISIE - RAPPEL**





### **UNE PLANTE SAUVAGE QUI NUIT A LA SANTE!**

Afin de juguler la prolifération de l'ambroisie et de réduire l'exposition de la population à son pollen :

- les propriétaires, locataires, ayants droits ou occupants à quelque titre que ce soit, sont tenus de prévenir la pousse des plants d'ambroisie, de détruire les plants déjà développés.
- sur les **parcelles agricoles**, la destruction devra être effectuée avant la pollinisation et avant la grenaison jusqu'en limite de parcelle, (y compris talus, fossés, chemins, ...). L'obligation de lutte contre l'ambroisie est également imposée aux gestionnaires des domaines publics.

La prévention de la prolifération concerne également les terres rapportées et/ou remuées lors de chantiers, travaux. D'une manière générale les techniques de prévention et d'élimination privilégiées sont : végétalisation-arrachage, végétalisation-fauchage ou tontes régulières (voir arrêté préfectoral du 20 juillet 2011).

Pour toute information concernant l'ambroisise :

www.ambroisie.info

# SANTE

### FRELON ASIATIQUE et RECHERCHE DE NIDS



**NID PRIMAIRE** 

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité (1) et la santé des abeilles (2).

Plan de surveillance et de lutte régional.

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS (3), en partenariat avec le FREDON (4), vise à repérer et faire détruire les nids par les entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON 26: 04 75 55 37 89 alexandre.gauthier@fredon26.fr

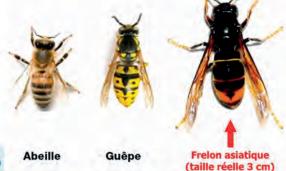
2018 : progression importante du nombre de nids découverts



**NID SECONDAIRE** 

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids signalés en 2018 est de 1200 et les nids observés était de 550 (contre 414 en 2017). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été plus favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes.

- (1) Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016
- (2) Arrêté du 26 décembre 2012
- (3) FRGDS Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire
- (4) FREDON Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



# **BUDGET 2019**



Le budget 2019 a été voté au Conseil municipal le 10 avril dernier. Malgré les baisses continuelles des dotations de l'Etat, la gestion rigoureuse des finances de la commune ont permis de contenir les charges de fonctionnement tout en proposant toujours une bonne qualité de services à la population et en poursuivant les travaux conformément à notre programme.

BUDGET DE

BUDGET

FONCTIONNEMENT: D'INVESTISSEMENT:

1.77 M€

1.20 M€

POUR NE PAS ALOURDIR DAVANTAGE LA CHARGE FINANCIÈRE DES MÉNAGES, LES TAUX D'IMPOSITIONS LOCALES NE SERONT PAS AUGMENTÉS

# > INVESTISSEMENT 2019 : 783 277 €

34%

### BATIMENTS COMMUNAUX : 266 943 €

Réfection façades du bâtiment Mairie Limiteur acoustique salle polyvalente Alarme attentat intrusion groupe scolaire Mise en conformité ascenseur mairie Travaux divers logements communaux

VOIRIE : 263 368 €

34%

Programme annuel de voirie Réhabilitation – Rue des Remparts 3ºme et dernière tranche – solde Eclairage public – réseaux Les chênes verts

Montée du Paradis Signalétique au sol

EMBELISSEMENT ET CADRE DE VIE : 154 949 € Requalification du Pré Fabre

Abords salle des fêtes – terrain de boules
Mobilier urbain
Tondeuse stade

Panneau de basket Parcours de santé Achat de terrains

70/ GROUPE SCOLAIRE : 56 552 €

Solde réhabilitation isolation et faux plafonds écoles élémentaire

ETUDES: 41 465 € Révision du Plan Lo

Révision du Plan Local d'Urbanisme MARPA

> ABSENCE D'EMPRUNT,
> AUGMENTATION ZÉRO DE LA PART COMMUNALE DES IMPÔTS LOCAUX,
> MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE

### ▶ OBJECTIFS 2019 :

- Accentuation de la politique jeunesse avec l'aboutissement du projet de parcours de santé du Conseil Municipal des Jeunes
- + Lancement de l'étude de besoins pour la construction d'une Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) en face de la Maison Médicale
- + Augmentation de l'apport financier pour l'action sociale
- Poursuite des démarches de mutualisation avec les communes de la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan pour réduire les coûts
- Diminution des consommations d'énergie grâce à l'extinction noctume de l'éclairage public
- · Améliorer le cadre de vie des habitants par la requalification du Pré Fabre
- Embellir le patrimoine avec la réhabilitation des façades du bâtiment mairie



### LES CHANTIERS IMPORTANTS SUR L'ANNEE :

- La réhabilitation des façades du bâtiment mairie : 237 022 €
- \* La requalification du Pré Fabre : 108 928 €
- La fin des travaux d'isolation thermique de l'école élémentaire : 56 552 €



### TRAVAUX ECONOMIES D'ENERGIE DES BATIMENTS

Ecoles: 56 552 € Eclairage LED bureau: 1 200 €



# ENTRETIEN BÁTIMENTS COMMUNAUX

Entretien Torture Eglise : 1 700 €
Boitiers monte-charge école : 1 200 €
Mise en conformité ascenseur mairie : 2 190 €



Création d'un parcours de santè 7 000 €
Panneau de basket : 1 000 €

Réaménagement terrain de boules et abords : 11 232 €



Sèche-linge : 600 €
Alarme attentat intrusion : 4 320 €
Informatique : 1 500 €
Vestiaires cantine et mobilier : 1 000 €





- Programme annuel de voirie : 50 000 €
- Signalétique au sol . 8 000 €
- + Eclairage public réseaux Chênes verts : 24 000 €
- Mobilier de voirie : 6 500 €
- Matériel service technique : 3 300 €
- Solde Rue des Remparts : 79 682 €
- . Tondeuse stade : 4 500 €





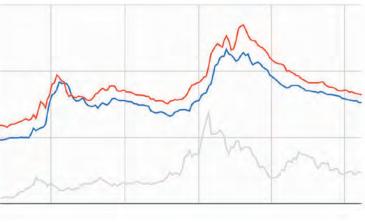
L'annuité de de la dette, c'est-à-dire le remboursement capital et intérêts représentait 182 € par habitant en 2014, il n'est plus que de 89 € en 2018 soit une diminution de 55 %

Aucun emprunt n'a été souscrit depuis le début de ce mandat, une volonté de sendetter la commune tout en en poursuivant un programme d'investissement riche











# Présentation du concept MARPA

Jean-Louis Martin avait convié le mercredi 12 septembre Renée Payan Conseillère Départementale, les élu(e)s de l'ancien canton de Grignan et 3 communes rurales de la CCEPPG, en présence de Madame Natacha Riou, chargée de projet MSA Services.

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

Après un tour de table, Natacha Riou explique sa mission d'accompagnement des projets MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie): des prémices, c'est-à-dire à partir de la réunion de présentation du concept, jusqu'à l'ouverture de l'établissement. Elle rajoute qu'une fois la Marpa ouverte c'est alors un référent qui prend le relais. Entre la réunion de présentation du concept et la date d'ouverture, il faut compter 5 ans.

Monsieur le Maire souligne que ce projet est un enjeu important pour Taulignan et son territoire. La commune de Taulignan ne peut pas porter ce projet seule car il serait refusé par le Département, étant donné que les Marpa sont des établissements médico-sociaux et répondent aussi à la loi "pour le vieillissement". Monsieur le Maire précise qu'il s'agit non pas d'un engagement financier mais humain.

Natacha Riou explique que le concept Marpa est une marque, un label appartenant à la MSA, qui a été créé en 1987 pour répondre aux besoins des territoires ruraux. Ce label est déposé et protégé par la Caisse Centrale. Il existe 200 MARPA en France dont 4 dans la Drôme : Rémuzat, Luc en Diois, Anneyron et Allex.

La MARPA est un concept architectural et social, composé de parties privatives et collectives.

Les logements proposés seront des T1Bis d'une superficie comprise entre 32 et 36 m2 et des T2 d'une superficie comprise entre 42 et 46 m2. Chaque logement sera composé d'une kitchinette et d'une salle de bains, le résident y apporte ses meubles.

L'âge moyen des résidents Marpa est de 85 ans et l'âge moyen d'entrée en Marpa de 75 ans.

Une Marpa peut accueillir 24 résidents. La devise étant "le choix du bien-être".

Dans le loyer mensuel est compris : la redevance, l'eau/chauffage, l'électricité et les animations.

Les résidents gardent leurs professionnels de santé et leurs intervenants extérieurs. En moyenne sur le territoire, il faut compter 1 300 € par mois en pension complète T1Bis, 1 150 € T1Bis sans repas et 1 400 € T2 sans repas.

Il reste à la charge des résidents : la taxe d'habitation - redevance audiovisuelle, l'assurance d'habitation, l'abonnement téléphonique, les services à la carte (repas, blanchisserie, ménage, aide à l'installation ...)

Les résidents peuvent bénéficier de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) à partir de GIR 4 et de l'APL (Aide Pour le Logement).

# Les différentes phases du projet :

<u>Phase 1 :</u> Faisabilité : une étude de besoins va être engagée sur les communes du territoire. Il est nécessaire pour cette étude de mobiliser des bénévoles pour aller poser les questions aux personnes tirées au sort sur les listes électorale.

- 200 questionnaires anonymes,
- 67 questions,
- Pas d'obligation de répondre à toutes les questions,
- 1 heure sera utile pour répondre au questionnaire,
- Une formation de 2 heures sera nécessaire pour les enquêteurs,
- Entre 1 et 10 enquêtes seront à faire compléter par l'enquêteur.

Cette phase d'étude de besoins représente un vrai engagement humain pour les communes. Il faudra trouver des bénévoles de confiance (personnes qui s'investissent dans le village, membres du Club des ainés, infirmières, aides à domicile, élus, membres du CCAS...).

<u>Phase 2</u>: Conception : Une fois que l'étude des besoins s'est révélée favorable à la création, il sera nécessaire de constituer l'association gestionnaire MARPA loi 1901, et un Conseil d'Administration sera nommé.

<u>Phase 3</u>: Dossier Conseil Départemental : Une fois le projet monté, il sera adressé au Conseil Départemental qui devra le valider avant de passer à la phase de réalisation.







# L'accompagnement MSA Services.

<u>Phase 1 :</u> Faisabilité : (entre 5 et 10 mois) mobilisation, analyse des besoins, analyse de l'environnement et restitution des résultats. Si les résultats ne sont pas concluants, le projet s'arrête et les coûts d'accompagnement aussi.

<u>Phase 2</u>: Conception: (entre 4 et 8 mois) mise en place de la structure gestionnaire, montage du projet, restitution et validation des travaux des commissions.

Phase 3 : Dossier Conseil Départemental : (6 mois) conception du dossier.

<u>Phase 4 :</u> Réalisation : (entre 30 et 36 mois) dossier de consultation des entreprises, permis de construire, lancement des appels d'offres, suivi de la construction, préparation à l'ouverture de la structure.

Durée prévisionnelle pour la réalisation d'un projet MARPA entre 45 et 60 mois.

En conclusion il a été demandé aux communes conviées à cette réunion de se positionner sur le projet avant fin septembre, de son côté la commune de Taulignan doit prendre rendez-vous avec le Conseil Départemental.

Un tour de table est réalisé pour recueillir les premières impressions des élus sur ce projet et connaître leur positionnement sur la participation ou non à l'étude de besoins.

Des communes ont répondu favorablement, d'autres s'étaient données quelques jours de réflexion.

Monsieur le Maire remercie tous ses collègues élu(e)s pour leur confiance.





Le 28 décembre, Jean-Louis Martin à reçu un courrier de Madama Annie Guibert Vice-présidente du département de la Drôme en charge du social, donnant accord de principe pour le projet MARPA sur la commune. Dès le 1er trimestre l'équipe municipale s'est mise au travail sur la 1ère phase d'étude des besoins.

# REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION ' MAISON MARPA ' MARDI 26 MARS 2019

La municipalité avait convié les habitants à une réunion d'information sur le projet 'MARPA', en présence de représentants de la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), et d'élus du canton.

80 personnes ont écouté les informations fournies et la suite du dossier à venir par Mme Riou représentant la MSA.

Les questions étaient accompagnées de réponses très positives.

Tout ce monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié à l'issu de la réunion.



### VISITE DE LA MAISON 'MARPA' de REMUZAT - MERCREDI 17 AVRIL 2019



Mercredi 17 avril une délégation ( du Conseil Municipal, du Conseil des Ainés, et des enquêteurs), est allée visiter la maison MARPA de Rémuzat.

Ils ont été accueillis par Christophe Glanois, le directeur, Jean-Louis Cellier, président, le maire de Rémuzat, Bernard Bailly et son 1er adjoint Michel Guillon.

Après la visite de la structure, (les T2, T1, la salle de restauration, l'extérieur) ils ont partagés un déjeûner avec les résidents.

Une enquête va être menée sur la commune et les villages environnants en vu d'établir le bien fondé d'une MARPA dans nos murs.

Les personnes nées de 1930 à 1949 sont concernés par cette enquête.

Les enquêteurs bénévoles sont : Mesdames Marcelle Saurat, Evelyne Peyrol, Roberte Mazel et Messieurs Alain Coezard, Jean-Louis Guéret et Bernard Galopin.

# VOEUX et Galette des Rois aux personnels communaux

Jean-Louis Martin Maire et l'ensemble de son conseil municipal ont invité le personnel communal à la Salle des Fêtes le Jeudi 4 janvier à 20h00.

Monsieur le Maire a tenu à les remercier de leur présence, et l'a fait également pour les anciens élus et employés, toujours autant investis dans la vie municipale. Ils



répondent toujours présents aux invitations du Maire et participent aux moments importants de la commune.

Une cérémonie simple, toute à l'image du fonctionnement de notre collectivité.

Le Maire a précisé que le personnel est un maillon essentiel de la chaîne de réussite, pour l'évolution et la qualité du service public.

L'année dernière le Conseil Municipal des Jeunes participait à ce moment de convivialité. Cette année le Conseil des Aînés, créé en septembre dernier, s'y est ajouté. Cela a été l'occasion de les présenter et de faire connaissance, mais aussi un moyen de montrer à nos aînés, en présence du Conseil Municipal des Jeunes, que derrière l'action municipale il y a une équipe de femmes et d'hommes qui oeuvrent chaque jour pour offrir un service public de qualité.

# Recrutements 2018:

- \* Alain Lavallée a été recruté le 20 août comme agent polyvalent aux services techniques,
- \* Marine Alenda a été recrutée le 1er septembre comme agent polyvalent aux écoles,
- \* Christine Veniou a été recrutée le 10 décembre comme agent polyvalent aux écoles.

Une pensée à tous ceux qui ont quitté leurs fonctions en 2018, soit parce que leur contrat était arrivé à terme, soit parce qu'il n'avait pas pu être renouvelé en raison des restrictions budgétaires imposées par l'état :

Firdaws Barkal, Françoise Petitjean, Corinne Roux, Aurélie Piérard, Sylvie Fernbach, Pierrette Blancard, Elisa Jamain et Isabelle Courbis.

# Avancement personnel titulaire en 2018 :

Avancement de grade : Delphine Viret.

Avancement d'échelon : Sylvie Henry, Christelle Peloux, Richard Balandra, et Benoit Clavel.

Le Préfet de la Drôme a décerné à Christelle Thibaud et Roméric Chambre, le 28 novembre, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, en récompense des 20 années passées au service des collectivités locales. La soirée s'est terminée autour des galettes de rois et du verre de l'amitié.





# **VOEUX 2019**



Le vendredi 11 janvier, à la salle des fêtes, Jean-Louis Martin Maire et l'ensemble de son conseil municipal avaient convié les taulignanaises, taulignanais et les élus des communes avoisinantes.

En introduction, Monsieur le Maire a formulé un voeu qu'il souhaitait par-dessus tout, que 2019 soit une année propice au rêve que nous avons perdu tant la période que nous traversons est difficile et voie renaître cet espoir qui est le meilleur moteur.

Au niveau national, Jean-Louis Martin trouve que cela est difficile pour des personnes qui sont fragilisées par des hausses de taxes, des diminutions de pouvoir d'achat mais également par certaines maladresses ou arrogances dans les propos du Président de la République qui ont fait émerger une crise sociale sans précédent.

Malheureusement, l'année 2018 a également connu encore trois attentats :

- le 23 mars : une série d'attaques dans l'Aube,
- le 12 mai : attaque au couteau à Paris,
- le 11 décembre : fusillade au marché de Noël de Strasbourg.

Un bilan lourd qui s'élève à 12 morts, dont le Colonel Arnaud Beltrame, et 30 blessés. Dans quel monde vivons-nous ? Nous avons une pensée pour toutes les victimes, leurs familles et amis.

Il a également eu une pensée particulière pour les services de sécurité, de police, de gendarmerie, les pompiers, les ambulanciers, les forces spéciales qui nous protègent au péril de leur vie.

L'occasion a été donnée de rappeler combien le service public est essentiel à l'équilibre de la société et à la défense des valeurs de notre République.

Jean-Louis Martin a fait un tour d'horizon de l'année écoulée. Le Conseil Municipal a perdu deux de ses membres, Jean-Baptiste Albelda et Michel Bron. Nous avons une pensée pour eux et pour leurs familles.

Trois décès depuis le début du mandat!

Ces disparitions bouleversent une équipe. Malgré la peine, il faut continuer et poursuivre nos engagements. C'est ainsi que Béatrice Jouve et Pierre Fabre ont été appelés à les remplacer.

Taulignan continue d'être une commune dynamique, respectueuse de sonpatrimoine, de son cadre de vie et de ses habitants, une commune qui avance sans se trahir, qui regarde l'avenir sans oublier son passé.

Les réalisations et les actions menées par la municipalité ont été nombreuses et variées :

- \* la mise en place d'une mutuelle communale,
- \* la réhabilitation thermique comprenant la réfection de la toiture et l'isolation de la maternelle, le changement de la chaudière à gaz et l'isolation de l'élémentaire ; tous les luminaires ont également été remplacés,
- \* au 1er octobre, une étape a été franchie avec l'extinction de nuit de l'éclairage public. La municipalité s'est fixée une période expérimentale de un an, à l'issue de laquelle, elle interrogera la population sur les conclusions de ce dispositif,
- \* les travaux d'accessibilité du bâtiment de la mairie qui avaient été inscrits dans l'agenda d'accessibilité programmée,
- \* d'importants travaux de voirie avec la sécurisation de la route de Valréas et la 3e et dernière tranche de la rue des Remparts. Une fois de plus, des travaux réalisés sans recours à l'emprunt et sans augmentation des impôts!

### Projets 2019:

- Le temps passe vite, très vite, nous entamons notre dernière année complète de mandat et cette année 2019 va voir se concrétiser un projet important de notre profession de foi, à savoir l'aménagement du pré Fabre. Notre municipalité a voulu proposer un aménagement "non figé" pour laisser aux équipes suivantes la possibilité de poursuivre avec des propositions différentes. Ce projet de requalification du pré Fabre s'inscrit dans un projet d'ensemble avec la réfection des façades du bâtiment mairie.
- La route du Paradis avait été enlevée volontairement des travaux de sécurisation de la route de Valréas pour des raisons budgétaires. En 2019, les travaux pourront être réalisés, le quartier sera ainsi totalement achevé.
- L'Entreprise ENEDIS, anciennement EDF, a programmé les travaux d'enfouissement de la ligne Haute Tension (20 000 volts) du quartier Granet (aux abords des Tilleuls) pour la fin du 1er semestre 2019. Ces travaux sont entièrement financés par ENEDIS.







- Un évènement culturel et important pour notre commune et ses alentours: Une exposition multi-lieux des collections de Monsieur Alain Becker, portée par la municipalité, de nombreux bénévoles ainsi que l'Association Arts & Culture. Vous y découvrirez de magnifiques pièces d'art tribal amérindien que Monsieur Becker s'est vu confier lors de ses nombreux voyages en Amérique Centrale, Afrique Equatoriale, Polynésie. Docteur en ethnogéographie et expert auprès de l'UNESCO, Monsieur Becker est allé vivre avec sa famille au milieu des minorités. Le peuple Guna, auquel l'exposition est dédiée, a un art expressif facilement compréhensible, à dominante féminine, un art instrument de libération, bruissant d'actualité. Les lieux pressentis sont les suivants : Atelier du Musée de la Soie, galerie d'art à Grignan, salle d'exposition, offices de tourisme Pays de Grignan - Enclave des Papes et vitrines de commerçants de Taulignan et de ses alentours.

En conclusion, Jean-Louis Martin pense qu'on ne gère bien une commune que si on la connaît parfaitement. C'est pour cela qu'il tient à être présent constamment, sur les chantiers, dans les manifestations festives et associatives, dans les quartiers en les parcourant quotidiennement. C'est son engagement et c'est sa conception d'une gestion au plus près des préoccupations de chacune et chacun, une gestion de proximité et d'écoute qui engendre de la réactivité. Jusqu'ici l'équipe municipale a respecté ses engagements et espère avoir répondu aux attentes des habitants.

Un grand merci au personnel communal, pour son implication au quotidien, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général.

Il souhaite à toutes et à tous : "une merveilleuse année 2019, beaucoup de réussite dans vos projets, une santé de fer, un bonheur sans faille".





# BIENTOT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT

### C'EST OBLIGATOIRE ...

# Ce que dit la loi

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et à la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pour vous recenser se présenter en mairie avec votre carte d'identité et le livret de famille. L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

### Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

# **DON de Gilbert SCHULE**





Toujours attiré par la création spontanée, Gilbert Schulé le peintre Suisse de notre village à quitté celui-ci en décembre pour rejoindre sa ville et son pays.

Mais avant de quitter le village Gilbert et son épouse, pour avoir passé de nombreuses et heureuses années, ont voulu faire le don d'un tableau peint par celui-ci.

Lors du conseil municipal du 30 janvier Monsieur le Maire a remercié chaleureusement Gilbert pour ce magnifique tableau représentant les remparts vus du pré Fabre. Celui-ci a trouvé sa place à la salle des fêtes ; il a été disposé et mis en valeur sur le mur en bois au-dessus de la buyette.

Merci Gilbert et bonne continuation dans vos oeuvres!

Avec des budgets de plus en plus serrés, et les aides de l'état qui diminuent, le Conseil Municipal a réalisé de nombreux projets lors de cette mandature.

# En voici un aperçu:

- \* Désamiantage et démolition de l'ancienne salle des fêtes,
- \* Restauration toiture du cabanon au parking du Temple,
- \* Elargissement en partie du chemin des Aumailles,
- \* Réfection murs de soutènement du cimetière bas.
- \* Remplacement éclairage route de Valréas,
- \* Création du Plan Communal de Sécurité (PCS),
- \* Réfection toiture cabanon école du Pradou,
- \* Elaboration du Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DiCRIM),
- \* Mise en accessibilité l'accès des écoles par le chemin du stade,
- \* Eclairage et aménagement parking du Temple,
- \* Création, plantation d'arbres et éclairage parking de la salle des fêtes,
- \* Réfection de la pelouse, irrigation, clôture et éclairage du stade "Edmond Revol",
- \* Réhabilitation du bâtiment communal (PSIG),
- \* Création de 3 jardins partagés chemin des Combes,
- \* Installation de tables pique-nique et poubelles (pré Fabre, jardins des Remparts, salle des fêtes et tennis),
- \* Mise en accessibilité de l'accès du Club Saint-Vincent,
- \* Election et mise en place du Conseil Municipal des Jeunes,
- \* Mise en place du Conseil des Aînés,
- \* Création du parking chemin des Combes,
- \* Mise aux normes de l'ossuaire,
- \* Implantation d'un 5e columbarium,
- \* Modification du site internet,
- \* Création d'une rampe d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite de la mairie,
- \* Mise en place d'une mutuelle communale sur le village,
- \* Mise en place de l'extinction nocturne (horaires été et hiver),
- \* Réfection, aménagement et mise en accessibilité de la rue des Remparts (en 3 phases),
- \* Requalification et mise en sécurité de la route de Valréas,
- \* Pose d'une rampe, montée des escaliers rue des Orfèvres,
- \* Mise en place d'une grille à l'accès de la salle des réunions,
- \* Pose d'un garde-corps entre la fontaine et la montée des escaliers du Musée,







# **Matinée CITOYENNETE!**

Samedi 16 mars, Jean-Louis Martin Maire, Nicole Fontany Adjointe et Marielle Théolas en charge des élections ont remis aux nouveaux électeurs de la commune le **Livret du Citoyen**.

Elus, anciens élus, parents et amis étaient présents pour cette cérémonie de citoyenneté.

Les nouveaux électeurs sont :

Mesdemoiselles Bouteillon Alice, Congras Manon, Lamour Alexia, et Mourgand Maéva.

Messieurs Balandra Gabin, Bancel Julien, Bernard Mathis, Chabrière - - Navarro Bastien, Gaillardo Vincent, Harbermacher David, Lavigne Swan, Milesi Mathieu, Ruel Allan, Sauvan Maxime, Schroeder Anthony, Violant Johnny.

Leur carte d'électrice et d'électeur leur a été remise après le 1er avril afin qu'ils particpent aux Elections Européennes du dimanche 26 mai.



# **ELECTIONS EUROPEENNES - Résultats de la Commune**



	ELECTIONS EUR	ROPEENNES - 26 MAI 20	19		
	19.	DECLUTATE			
DUDEALLI	_			TOTAL	
	EON	The second secon	607		1277
2770, 1570, 1		T. P. C.			801
A CONTRACTOR AT		7 74 74 7 7 7 7		The second secon	755
		The state of the s			20
E. 15/15/5/5/19		T1.E-10.F-10.E-1		Personal Property of the Personal Property of	26
7.000	14		12	11000	26
3,45,174,27	0/		0/		0/
12222					%
	-				6,62
					0
					0
					0
					17,48
					0
					1,32
	0		0		0
	0,86		0,74		0,79
0	0	0	0	0	0
7	2,01	5	1,23	12	1,59
27	7,76	27	6,63	54	7,15
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0
9	2,59	14	3,44	23	3,05
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0
1	0,29	2	0,49	3	0,4
20	5,75	15	3,69	35	4,64
7	2,01	5	1,23	12	1,59
10	2,87	9	2,21	19	2,52
0	0	0	0	0	0
	_	118			27,15
0	0	0	0	0	0
					0
					0.13
	-1				0
					1,19
					5,96
					15,1
					3,31
					0
					0
348	100	407	100	755	100
	27 0 0 0 9 0 0 1 1 20 7 10 0 87 0 0 1 1 0 4 23 60 15 0 0	BUREAU 1 Inscrits: 580 Votants: 374 Exprimés: 348 Blancs: 12 Nuls: 14  Nombre de voix % 20 5,75 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 52 14,94 0 0 0 2 0,57 0 0 0 3 0,86 0 0 0 7 2,01 27 7,76 0 0 0 0 0 9 2,59 0 0 0 0 0 9 2,59 0 0 0 1 0,29 20 5,75 7 2,01 10 2,87 0 0 0 87 25 0 0 0 87 25 0 0 0 87 25 0 0 0 0 0 0 1 0,29 2 0 5,75 7 2,01 10 2,87 0 0 0 87 25 0 0 0 0 0 0 1 0,29 0 0 0 1 0,29 0 0 0 1 0,29 0 0 0 0 1 1 0,29 0 0 0 1 1 0,29 0 0 0 0 1 1 0,29 0 0 0 0 1 1 0,29 0 0 0 0 1 1 0,29 0 0 0 0 1 1 0,29 0 0 0 0 1 1 0,29 0 0 0 0 1 1 0,29 0 0 0 0 1 1 0,29 0 0 0 0 1 1 0,29 0 0 0 0 1 1 0,29 0	RESULTATS   BUREAU 2     Inscrits:   580	BUREAU 1   BUREAU 2   Inscrits : 580   Inscrits : 697   Votants : 374   Votants : 427   Exprimés : 348   Exprimés : 407   Blancs : 12   Blancs : 8   Nuls : 12   Blancs : 12   Blancs : 12   Nombre   Mombre   M	RESULTATS   BUREAU 2   TOTAL

# TRAVAUX DE FERRONNERIE REALISES PAR NOS SERVICES TECHNIQUES



Par mesure de sécurité et suite à différentes incivilités, la commune a décidé de placer une grille d'accès à la montée des escaliers donnant à la salle des réunions.

Cette grille a été fabriquée de toute pièce par Benoît et Jérôme des services techniques en quelques jours.

Par mesure de sécurité également, nos deux agents des services techniques ont réalisé le garde corps qui se situe sur le côté du musée.

Bravo à eux!





# SONDAGE SUR L'EXTINCTION NOCTURNE MIS EN PLACE LE 1er OCTOBRE 2018

En 2007, le Grenelle de l'environnement avait mis en évidence l'obsolescence du parc d'éclairage français, énergivore et polluant.

C'est pourquoi le Conseil Municipal du 29 novembre 2017 à délibéré à l'unanimité sur l'extinction nocturne de l'éclairage public en deux temps :

Horaire d'Eté du 31/03 au 27/10 de 00h à 6h puis Horaire d'Hiver du 28/10 au 30/03 de 23h à 6h.

Cette solution prévoit une économie de près de 45% de la consommation d'éclairage public et de 40% de la facture énergitique.



Compte tenu de la possibilité de faire des exceptions à certains moments de l'année, le conseil municipal a décidé de maintenir l'éclairage les nuits suivantes :

- Samedi soir de la Foire Artisanale,
- Fête de la Musique,
- Bal du 13 juillet,
- Semaines avant Noël jusqu'après le Nouvel An.

9	DECOUPER SUIVANT LES POINTILLES
00	4 propositions vous sont suggérées à savoir :
	Conserver l'extinction nocturne dans les dates et plages horaires actuelles.
	Changer l'horaire de l'extinction nocturne le passer de 00h à 6h, toute l'année.
	Proposer de nouveaux horaires.
	Ne plus éteindre l'éclairage public la nuit.
Chaque r	nembre de votre foyer est invité à nous faire part de sa préférence, pour l'une ou
	é de photocopier cet exemplaire.
Nom:	
Prénom :	
Adresse	

Formulaire à retourner en mairie ou directement par mail à info@mairie-taulignan.fr avant 6 septembre 2019.

3 agents techniques de Taulignan, l'adjoint Abel Rixte, un agent technique de Valaurie et un de Suze la Rousse, ont suivi une formation les 23 et 24 avril 2019 prodiguée par Monsieur Reibaud du CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) Olivier de Serres de Mirabel en Ardèche, sur la taille des oliviers et l'entretien des "espaces verts".

Après cette présentation théorique, ils sont passés à la pratique sur la commune avec taille des oliviers de la salle des fêtes, de la mairie, de la place de la Fournelle, et du parking de la Magnanerie.



# **CIMETIERE, RAPPEL ...**



Le nombre de places disponibles au cimetière est limité.
La commune envisage donc de reprendre des concessions (concessions en état d'abandon, concessions non renouvelées, concessions dangereuses ...).

Nous demandons aux titulaires de concessions d'apporter en mairie le titre de concession et les livrets de famille du concessionnaire et de ses ayants-droits.

Nous remercions les personnes qui ont déjà fourni ces renseignements suite aux articles parus dans les précédents bulletins municipaux.

# EAU - ASSAINISSEMENT Délibération du Conseil Municipal du 10 avril 2019

" Par délibération en date du 19 mai 2017, le Conseil Municipal avait décidé de fixer de nouveaux tarifs applicables au service de l'eau et de l'assainissement. Les modifications votées étaient les suivantes :

# **CONSOMMATION EAU**

# Prix HIVER (novembre à mai) soit la facturation du 1er semestre

- \* Prix Hiver m3 pour les particuliers = 0.81€
- \* Prix Hiver m3 pour les industriels = 0.60 €

# Prix ETE (juin à octobre) soit la facturation du 2nd semestre

- \* Prix Eté m3 pour les particuliers = 1 €
- \* Prix Eté pour les industriels = 0.60 €

# REDEVANCE ANNUELLE D'ASSAINISSEMENT = 10 €

# **RETOUR D'EAU**

- \* Prix m3 = 1.62 €
- \* Prix m3 assainissement = 1.56 €

La trésorerie de Saint Paul Trois Châteaux nous a signalé que la gestion d'un rôle en fin d'exercice était difficile à gérer pour eux compte tenu des nombreuses opérations comptables à réaliser pendant cette période (opérations de fin d'exercice, édition des comptes de gestion ...).

Il nous a donc été demandé d'avancer la transmission du rôle au 15 novembre dernier délai.

La commission eau et assainissement s'est réunie le vendredi 5 avril pour étudier une éventuelle modification des périodes de relève.

La commission propose au Conseil Municipal d'effectuer :

### 1/ Modification dates de relevé

- la relève de la facturation du 1er semestre courant avril (consommation octobre à avril) Tarifs HIVER
- la relève de la facturation du 2nd semestre courant octobre (consommation avril à octobre) - Tarifs ETE

# 2/ Règle de la majoration au-delà des 170 m3

Il est également proposé d'appliquer la majoration (Eau Assainissement) pour la consommation supérieure à 170 m3 uniquement sur le 2nd semestre, sur les tarifs ETE et non plus sur le cumul des consommations annuelles. La disposition "non applicable pour les établissements à caratère industriel et commercial est maintenue.

### 3/ Redevance annuelle d'assainissement

La commission eau et assainissement propose de modifier le tarif de la redevance assainissement et de la passer de 10 à 12 € par an ".

Payez votre facture d'eau et d'assainissement semestrielle en

# **TOUTE SIMPLICITE**

grâce au

# PRELEVEMENT AUTOMATIQUE A L'ECHEANCE



Une solution qui n'offre que des avantages .....

**ECONOMIE** Le prélèvement automatique est entièrement gratuit, sans frais de dossier, ni timbre. Vous n'avez plus à vous soucier de l'envoi de votre chèque, ni de la date du paiement. Aucun risque de retard.

LIBERTE Vous pouvez suspendre ce service à tout moment, sur simple demande.

TRANQUILITE Vous ne risquez plus d'oublier de régler votre facture, même en vacances ou loin de chez vous.

Si vous êtes intéressés par ce service, veuillez vous rendre en mairie muni d'un RIB pour signer le mandat de prélèvement SEPA. Démarche à réaliser avant le 15 septembre pour une mise en application dès la facturation du second semestre 2019.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

# **AOUT**

### Mercredi 7

Place du 11 novembre
Organisé par L'ALANDIER
MARCHE POTIERS

de 9h00 à 19h00



# Mardi 13, Mercredi 14, Jeudi 15 Vendredi 16 et Samedi 17

Salle des Fêtes

Organisé par ARTS et CULTURE FESTIVAL du THEATRE

de 17h00 à 23h00

### Mardi 13

Place du 11 novembre Organisé par

LA BALLADE DES ARTISANS MARCHE des ARTISANS

de 9h00 à 19h00





### **Dimanche 18**

Rue des Remparts organisé par le COMITE des FETES VIDE GRENIER

de 9h00 à 18h00

# **SEPTEMBRE**

### Samedi 21 et Dimanche 22

Chapelle du Pradou organisé par les **ONZE TOURS** 

JOURNEES EUROPEENNES
DU PATRIMOINE

Horaire non communiqué



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

# **OCTOBRE**



### Samedi 19 et Dimanche 20

Salle des Fêtes

organisé par ARTS et CULTURE MUSIQUES DU MONDE

de 19h00 à 22h00

# Dimanche 20

Salle MJC

organisé par EMBIELLAGE de BRONZE RENCONTRE HIVERNALE

de 9h00 à 12h00





### Samedi 26

Salle des Fêtes

organisé par TAULIGNAN AUTO PASSION ROAD BOOK

de 8h30 à 17h00



organisé par le COMITE des FÊTES SALON des VINS et de la GASTRONOMIE

de 9h00 à 19h00



# **NOVEMBRE**



# Samedi 2 et Dimanche 3

Salle des Fêtes

organisé par LEZ' ART

THEATRE

Horaire non communiqué

# **NOVEMBRE**

# Vendredi 8

Salle des Fêtes organisé par BRIC BROC **THEATRE** 

à 21h00



### Samedi 9

Salle des Fêtes organisé par CANTOLEZ CONCERT

à 17h00

### Dimanche 10

Salle des Fêtes

organisé par le COMITE des FÊTES **CONCERT d'ACCORDEONS** 

à 16h00





# Samedi 16

Salle des Fêtes

organisé par le CLUB SAINT VINCENT LOTO

à 14h00

# **Dimanche 17**

Salle des Fêtes organisé par la MJC

**BOURSE aux JOUETS** et aux VETEMENTS

de 9h00 à 19h00



# **NOVEMBRE**



### **Dimanche 17**

Salle MJC

organisé par **EMBIELLAGE de BRONZE** 

# RENCONTRE HIVERNALE

de 9h00 à 12h00

# **Dimanche 24**

Salle MJC

organisé par BIEN VIVRE ENSEMBLE A TAULIGNAN GRATIFERIA

de 9h00 à 16h00



# Marché de Noël

# Samedi 30

Village

organisé par le COMITE d'ORGANISATION du MARCHE de NOËL MARCHE DE NOËL

de 9h00 à 18h00

### **DECEMBRE**

# Samedi 1

Salle des Fêtes

organisé par ARTS et CULTURE CONTE ET RENCONTRE

Horaire non communiqué





# Dimanche 15

Salle MJC

organisé par EMBIELLAGE DE BRONZE RENCONTRE HIVERNALE

de 9h00 à 12h00

### Mardi 31

Salle des Fêtes

organisé par la MJC

REVEILLON

à partir de 19h00



## **INFO MAIRIE**

Samedi 30 mars la "Journée Multi Sports" s'est déroulée sous un soleil radieux.

Elle était organisée par le Conseil Municipal des Jeunes.

Les sports proposés étaient : VTT, Marche, Tennis, Karaté, Kinomichi et Football.

Sur la journée soixante sportifs sont venus participer.

Un grand merci aux encadrants des associations et aux marcheurs qui sont venus donner de leur temps afin que chacun se découvre peut-être une nouvelle passion.

Un merci tout spécial au Tennis Club qui a organisé le repas de midi.

Tout le monde est rentré fatigué, mais heureux de cette belle journée!



#### "INCIVILITES"



Pourquoi le jardin sur la place du Château sert-il aux déjections canines ???

Un simple rappel : tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des "crottes".

En cas de non-respect l'Article R632-1 du Code Pénal s'applique.

## **INFO MAIRIE**

### La rue des Remparts rendue aux usagers.

Nous tenons tout d'abord à remercier pour leur patience et compréhension les riverains de la rue des Remparts, ainsi que les usagers au cours des travaux de la 3eme tranche.

Ils ont débutés le 19 décembre 2018 et se sont terminés le 15 mars 2019, sachant que l'entreprise SORODI a malheureusement subi des intempéries si bien que 4 semaines supplémentaires ont été nécessaires pour terminer le chantier.

Il a fallu également remplacer toutes les canalisations d'arrivée d'eau potable et d'écoulements d'eaux usées.

Enfin cette réalisation a été faite dans la continuité des 2 autres tranches. Sécurité, harmonie et esthétique c'est ce que voulait le conseil municipal.

#### **Encore un fois MERCI aux habitants!**











## **INFO MAIRIE**

### REFECTION DES FACADES DU BATIMENT MAIRIE ET REQUALIFICATION DU PRE FABRE



Voté au budget 2019 lors du Conseil Municipal du 10 avril dernier, les travaux de la réfection des façades du bâtiment mairie ont débutés lundi 29 avril par la Société SPEF FACADES pour un montant de 168 000, 00 € les travaux dureront environ 13 semaines, et la réception des travaux se fera fin juillet.

Les premiers coups de pelle mécanique pour la requalification du pré Fabre ont eu lieu le 6 mai par l'Entreprise MISSOLIN/SORODI sous contrôle du Cabinet ETEC pour un montant de 101 949, 60 €. Les travaux se font en 2 temps, tout d'abord par le côté Nord puis par les Remparts, le pré Fabre nous sera rendu pour la mi-juin.



Il est à noter que ces travaux sont également financés par la Région et le Département.

Nous souhaitons à ces deux entreprises une bonne réalisation des travaux.

Veuillez nous excuser de la gêne qui pourra, ou vous a occasionnée.





## Gens d'Ici ..... Alice MAZEL





Alice Mazel, jeune femme qui a grandi à Taulignan a créé son entreprise en Janvier 2018. Elle fabrique dans son laboratoire et vend ses cosmétiques biologiques grâce à la création de sa marque **COMETTE COSMETICS**. Jean-Louis Martin et Robert Givaudan ont pu le visiter munis de charlottes et sur-chaussures!!

Alice fait des produits sans eau, sans conservateur, sans dispersant, sans parfum ni fragrance, ni produit irritant et toxique.

Elle a obtenue la mention "Nature & Progrès" (mention bio et écologique) pour l'ensemble de sa gamme de produits et le label

"Cruelty free" (non testé sur les animaux).

On retrouve des masques pour le visage, du baume à lèvres, et même des produits qui sentent bons la Provence comme son baume de jour "Oh My Lavender!", grâce aux plantes locales telles que la Lavande, le Thym, le Cyprès ou encore le Romarin et l'Immortelle.

Mention spéciale pour sa gamme dédiée aux femmes enceintes, aux bébés et aux femmes allaitantes.

Alice vend ses cosmétiques en Biocoop dans toute la région Auvergne
Rhône Alpes, également en PACA (Vaison la Romaine, Cavaillon ...), mais
aussi dans les coopératives comme chez Vignolis à Nyons ou les boutiques de vrac (Valréas
Hello vrac), on la retrouve dans plusieurs instituts de beauté notamment avec "M'line bien-être"
sur Saint Paul Trois Châteaux qui propose également des soins pour les femmes enceintes ...
On rencontrera les produits Comette dans tout le département Drômois de Mai à Septembre
grâce à l'association de "La Ballade des Artisans" qui organise les marchés des artisans et
auxquels Alice participe (Taulignan le 22 Juillet et 13 Août 2019).

Alice travaille également avec la Belgique, la Suisse, et toute l'Europe qui raffole de l'Artisanat Français, en mettant en valeur les bienfaits des plantes de la Drôme et plus particulièrement de la Drôme Provençale.

N'hésitez pas à planifier avec Alice des ateliers de fabrication de cosmétiques qu'elle organise directement dans son laboratoire : l'occasion pour vous et vos proches de découvrir l'univers de la fabrication de cosmétiques artisanaux et d'en apprendre un peu plus sur les ingrédients utilisés et la règlementation.



Alice collabore avec beaucoup de producteurs locaux que ce soit pour ses ingrédients (huiles essentielles, fleurs séchées, huiles végétales, cire d'abeille ...) mais aussi ses packaging (cartonnages BES de Grignan, étiquettes Graphot, Papeteries de Montségur sur Lauzon, Enseigne 84 ...), elle utilise des contenants en verre et reste soucieuse de l'impact de son activité sur l'environnement : elle fabrique en "zéro déchet".

N'hésitez pas à tester les produits Comette qui sont dèjà validés par de nombreux Drômois !!!

**COMETTE** cosmétics sur les réseaux sociaux :

Intagram : comette\_cosmetics

Facebook: comette\_cosmetics

Contact Mail: comettecosmetics@gmail.com

Tèl: 07 83 90 66 66

Alice vous offre ce code promo à tous les lecteurs du **Bulletin Municipal Taulignan n°11**, et offre 10% de réduction sur tous les produits de sa boutique.

Comette cosmetics c'est aussi une super boutique sur internet : www.comettecosmetics.com



### Distinction au Corps des Sapeurs Pompiers de la Drôme, et de Taulignan

Samedi 15 décembre, au Centre de Secours, s'est déroulé un après-midi goûter et la remise des cadeaux par les membres de l'Amicale aux enfants de pompiers en présence d'anciens.

En soirée, a eu lieu la remise de médailles, de diplômes de fin de formation et la remise individuelle de la fourragère pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze à l'ensemble du personnel par le Chef de Corps Jonathan Delbes, sur décision de Monsieur Eric Spitz Préfet de la Drôme.

La soirée s'est terminée au foyer de l'Amicale pour le traditionnel pot de l'amitié.



### CITATION DE REMISE INDIVIDUELLE DE LA FOURRAGERE

"Par arrêté préfectoral n°26-2017-11-29-001 du 29 novembre 2017, Monsieur Eric Spitz préfet de la Drôme, a décidé de décerner, à titre collectif,

### la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze,

au corps départemental des sapeurs-pompiers de la Drôme en récompense de son comportement exemplaire et de son investissement régulier dans ses missions, telles que les inondations importantes dans le Nord Drôme, les renforts extra départementaux pour combattre les feux de forêts, et plus particulièrement au cours de l'été 2017.

Cette distinction intervient symboliquement 15 ans après

l'accident survenu le 29 novembre 2002 à Loriol au cours duquel 5 sapeurs-pompiers drômois ont perdu la vie.

Cette distinction est la reconnaissance officielle pour :

- \* Le courage et le dévouement quotidien des sapeurs-pompiers du corps départemental de la Drôme,
- \* Les sapeurs-pompiers blessés en portant secours ou en luttant contre les incendies,
- \* Les sacrifices ultimes des sapeurs-pompiers de la Drôme morts en service commandé.

Le drapeau du corps départemental a reçu cette décoration à Montélimar le samedi 16 décembre 2017 à l'occasion de la cérémonie départementale de la Sainte-Barbe départementale.

Cette distinction permet désormais aux sapeurs-pompiers de la Drôme d'arborer avec fierté et dignité la fourragère tricolore lors des cérémonies officielles".



Samedi 27 avril, Jean-Louis Martin a accueilli, par un discours de bienvenue, l'Assemblée Générale de l'AMRD (Association des Maires Ruraux de la Drôme). Etaient présents 65 maires ruraux dont le Président Aurélien Ferlay Maire de Moras en Valloire et également Conseiller Régional, le Directeur de l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) Cédric Szabo, la Sénatrice Marie-Pierre Monier, les Sénateurs Gilbert Bouchet, Bernard Buis, Madame la Députée Célia de Lavergne, le Président de l'AMD (Association des Maires de la Drôme) et Conseiller Régional Michel Grégoire, les Conseillers Départementaux Renée Payan et Luc Chambonnet, les maires des communes avoisinantes, le Préfet Hugues Moutouh et la Sous-Préfète de Nyons Christine Bonnard.

Après avoir développé les actions 2018, les personnes présentes ont voté le compte rendu moral du Président et financier du Trésorier.

Les points 2019 ont été débattus par les présents.

Après la clôture de l'assemblée générale les élu(e)s se sont retrouvé(e)s à l'apéritif et autour de la table pour le repas préparé et servi par l'équipe de "La Malle Poste" et son cuisinier Eric Laurès.

En fin d'après-midi une visite du Musée de la Soie a enchanté les élu(e)s.



### STAGIAIRES SUR LA COMMUNE



Matis Bernard et Théo Le Guen sont deux étudiants en BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) en Gestion et Protection de la Nature au sein de l'Institut de l'Environnement et des Technologies de Lyon.

Ils détiennent respectivement : un Bac ES (Economique et Social) et un Bac Professionnel en spécialité Gestion des milieux naturels et de la faune.

Ils sont en stage sur la commune avec comme maître de stage Claude Camili, Présidente de l'Association Paysage Reconquis. Le village présente 4 zones à inventorier, les bois de la commune au nord, le village, la zone agricole centrale et la rivière au sud faisant délimitation avec le Vaucluse.

Ils vont étudier la commune sur différents aspects écologiques et esthétiques en mettant en avant le volet naturaliste Faune/Flore.

Une réunion avec les acteurs sera organisée et un document présenté sur le diagnostic des résultats de leurs études.





Nous vous informons que la MAIRIE ne COLLECTE PLUS les bouchons des bouteilles!

Veuillez les
laisser sur leur
support et les
apporter aux
COLLECTEURS de
TRI PLACE ULO.



MERCI.





Il est rappelé que pour toute réalisation de travaux nécessitant une occupation du Domaine Public et/ou un arrêté de Police de Circulation, une demande d'autorisation doit être formulée auprès des SERVICES DE LA MAIRIE au MINIMUM 15 JOURS AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX.





#### LE DEBROUSSAILLEMENT : UNE OBLIGATION !







L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts.

Cette opération doit être réalisée :

sur une profondeur de **50 mètres** autour de votre habitation (100 mètres sur arrêté du maire),

le long des voies d'accès de votre terrain (route, sentier, chemin privatif) sur une profondeur fixée par le préfet dans une limite maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, le propriétaire ne peut pas s'opposer à ce que vous y procédiez, à vos frais, sur sa propriété.

Il peut aussi réaliser lui-même les travaux.

S'il refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge.

Si vous ne respectez pas l'obligation de débroussailler, la commune peut vous mettre en demeure de le faire.

Vous avez alors 1 mois pour exécuter les travaux.

Si vous ne faites pas le débroussaillage dans ce délai, le maire fait exécuter d'office les travaux à vos frais.

Vous risquez par ailleurs une amende administrative pouvant aller jusqu'à 30 € par m2 non débroussaillé.

A NOTER : en cas de non respect des règles de débroussaillage, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire de 5 000 € si des dommages ont été causés par un incendie.

### **BRÛLAGE DE VEGETAUX**



Brûlages des végétaux





Deux arrêtés s'appliquent dans la Drôme :

\* Pour le brûlage des déchets verts issus de l'entretien de parc ou de jardin : feuilles, taille de haies, branches, arbres ... c'est l'arrêté préfectoral n°2013-114-007 du 24 avril 2013 portant règlementation des feux et brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel en vue de préserver la qualité de l'air qui s'applique.

La règle générale est l'interdiction de brûlage dans ce cas. Neanmoins une dérogation est prévue à l'article 2.2.2 pour raison exceptionnelle, auquel cas il faudra respecter les prescriptions de sécurité de l'article 3, et le calendrier de brûlage de l'arrêté ci-dessous en cas de foyer à l'intérieur ou moins de 200 m d'un espace sensible (bois, forêt ...).

\* Pour le brûlage des déchets verts issus d'une activité professionnelle agricole, forestière, ou dans le cas des obligations légales de débroussaillement sur 50 m autour de toute construction (commune de Taulignan concernée), il est possible de brûler ces rémanents de coupe.

En revanche, si le foyer prévu se trouve à moins de 200 mètres d'un espace sensible (bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et garrigues), il faudra respecter les prescriptions de l'arrêté préfectoral n°2013-057-0026 du 26 février 2013 règlementant l'emploi du feu et le débroussaillement dans le cadre de la prévention des incendies de forêt.

Un calendrier actualisé de brûlage rappelant les principes à respecter dans ce dernier cas.

Pour savoir si votre commune est concernée par un épisode de pollution de la qualité de l'air, consulter le site internet :

http://www.air-rhonealpes.fr/

Enfin pour une plus large diffusion toutes ces informations sont aussi disponibles sur le site ddt26 :

http://www.drome.gouv.fr/l-emploi-du-feu-a2913.html



# Formation aux personnels des Services Techniques sur les pratiques alternatives aux traitements phytosanitaires chimiques

Organisation par le **SMBVL** (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez) d'une formation en partenariat avec le **CNFPT** (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), les 13, 14 et 15 novembre 2018 à Tulette. Y ont participé :

- Alain LAVALLEE,
- Benoit CLAVEL,
- Jérôme ROUX.

#### \* Objectifs:

- Identifier les pratiques alternatives de désherbage respectant l'environnement et la santé des usagers,
- Identifier les modalités de mise en oeuvre d'un plan de désherbage zérophyto.

#### \* Contenu:

- Risques et impacts des produits phytopharmaceutiques,
- Bénéfice de l'enherbement spontané,
- Pratiques alternatives de désherbage,
- Plan communal de désherbage.



CITEO





Plus d'infos sur www.consignesdetri.fr

Téléchargez l'application "Guide du tri" sur l'App Store, Google Play ou Windows Store.

Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri? infos@cceppg.fr - 04 90 35 01 52







#### Ils ont remis le couvert



"Déjà trois ans que les élèves et professeurs de l'option bois "cuisiniste" de l'Institut Technique Don Bosco de Verviers (province de Liège en Belgique) ont restauré plus de 80 paires de volets au monastère de la Clarté Notre Dame cette fois le projet consistait en la réalisation d'un nouveau mobilier pour le petit magasin des Soeurs.

Ce projet a demandé un investissement : pour financer notre séjour, nous avons fabriqué des armoires pour des personnes moins valides et nous avons vendu des lasagnes.

La tâche n'a pas été simple : simple, le choix et la commande des matériaux à distance. Au passage nous remercions M. Mera de "Loire matériaux" de Montélimar pour la livraison en temps et en heure.

Nous sommes arrivés de Belgique, le dimanche 31 mars vers 9h. Après aussi 9h de route!

Nous nous posons et prenons un déjeuner frugal. L'après-midi, nous faisons un saut jusqu'au monastère. Et là, la surprise, le petit magasin est tout vide, un petit mot informe la réouverture prochaine. Nous voilà sous pression, mais le volontarisme des 4 étudiants et de leur ingénieux professeurs aura vite fait de dissiper le doute.

Après cinq jours de travail ardu, nous arrivons à nos fins. A l'exception de la pose des serrures et du produit naturel de traitement qui sera appliqué par les Soeurs, lesquelles d'ailleurs, n'ont pas manqué de nous encourager.

Une semaine inoubliable pour les jeunes qui, dès leur retour, seront en stage dans des entreprises de notre région.

Bravo pour leur ténacité. "







L'assemblée départementale du CNAS (Comité National d'Action Sociale) Drôme-Ardèche s'est déroulé cette année sur Taulignan en hommage à Jean-Baptiste Albelda qui en a été le président jusqu'à son décés.

Sa femme Marie-Noëlle était présente en compagnie de son fils Valentin.

Etaient présents à cette réunion, le Maire Jean-Louis Martin, le Directeur de l'antenne de Nîmes Benjamin Lacor, le trésorier national Max Féchet, la présidente de la délégation départementale Christine Rozand, la trésorière Annie Pilon, le secrétaire-adjoint Jean-François Jaffuel et le maire de Galaure Alain Mabilon.

Le CNAS est une association au service des agents de la fonction publique territoriale qui dénombre au 31 décembre 2018 768 982 bénéficiaires.

Le bilan moral retraçait les faits marquants et présentait les projets et les perspectives. S'ensuivi le bilan d'activité et financier ainsi que du plan d'action 2019.

Il est à signaler que le CNAS a aidé la Guadeloupe et les lles Saint-Martin ayant subi un terrible sinistre.

La délégation comprenant 12 membres dont un poste était à renouveler, a accueilli un nouvel agent de Saint Etienne de Serres.

Suite à l'assemblée un repas était pris en commun servi par un traiteur à la salle des fêtes.

En fin d'après-midi les membres du bureau accompagnés de Marie-Noëlle, de Valentin et d'élus se sont rendus au cimetière se recueillir sur la sépulture de Jean-Baptiste.





# **COMITE DES FÊTES**

Malgré un temps incertain, le Salon des Vins et de la Gastronomie s'est déroulé le dimanche 28 octobre qui attire toujours autant d'exposants, que de curieux et de clients.

Il y avait des caveaux, marchands de fromages, biscuits, pâtés, miels, ustensiles de cuisine en bois, ...

Le comité des fêtes proposait buvette toute la journée, repas de midi : assiette de hors d'oeuvre, taureau à la gardianne, fromage et dessert.





Pour la seconde année, les organisateurs du comité des fêtes avaient invités samedi 10 novembre l'orchestre d'accordéons des Cheminots de Valence.

Le groupe se compose de 24 musiciens dont un batteur, un pianiste, qui ont interprété différents morceaux parmi lequels des musiques d'Enio Morricone, puis quatre accordéonnistes ont joué du musette.

Après l'entracte, un solo classique de Claude Garcia a la suite l'orchestre de chambre a enchanté le public avec des morceaux de Tchaïkovski, Rossini et Haendel.

En fin de spectacle applaudissement chaleureux à l'orchestre par le public. Rendez-vous Samedi 9 novembre 2019 pour leur 3e prestation.



# **CLUB SAINT VINCENT**

"Nous avions rendez-vous mardi 19 mars à 6h50 au pré Fabre, pour un départ à 7h sous un mistral frais, direction Marseillan sur les rives de l'étang de Thau.

A l'arrivée direction pour une visite guidée (des Chais NOILLY PRAT): découverte du chai des mistelles et ses impressionnants foudres dont le plus grand contient 40 200 litres, l'incroyable Enclos qui est une véritable cave à ciel ouvert où les vins vieillissent en fûts de chêne exposés aux éléments naturels et l'herboristerie regroupant une sélection de plantes et épices préciseuses provenant du monde entier ... Une dégustation en fin de visite, puis départ pour le déjeûner à la Ferme Marine, avec au menu buffet de fruits de mer (huitres, moules, coquillages, escargots, crustacés, tielles, ...).

L'après-midi était consacré à une croisière commentée sur l'étang de Thau : cap vers le gouffre de la Vise et découverte du point d'eau chaude. Visite de l'élevage d'alevins, puis passage du phare de Roquérol au large de Sète, découverte de la zone conchylicole où l'on voit les huîtres et les moules immergées.

A 16h30 après cette très belle croisière, il a fallu reprendre la route vers Taulignan.

Tous les participants étaient enchantés de cette journée réussie."









## **COMPAGNIE LE HOMARD BLEU**

FAT FESTIVAL - 5ème édition - Festival de Théâtre à Taulignan du 13 au 17 août 2019 - Salle des Fêtes 3 spectacles + 1 concert par jour



Cet été, la Compagnie du Homard Bleu, avec sa fougue habituelle, invitera
Musset qui nous apprendra pourquoi en 2019, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Les Mauvais
Elèves, mis en scène par Shirley et Dino, reviendront quand à eux avec leur nouveau spectacle : Les Grands
Rôles, et nous embarquerons dans un florilège de scènes délirantes et inattendues. Les spectateurs voyageront dans le temps avec Amedeo : une enquête journalistique sur l'incroyable destin de Modigliani ainsi qu'avec

L'Iliade, une folle guerre de Troie qui aura bien lieu, et qui médusera assurément petits et grands !

Le voyage continuera, en chansons, de Taulignan à New York avec **Judy**, **Barbra et Moi**, et en Irlande, avec la très touchante **Molly S**. magnifiquement accompagnée de chanteurs lyriques.

Côté concerts, **Coline Serreau** et sa chorale du Delta reviennent faire vibrer nos coeurs de leurs airs enchanteurs. Dans un tout autre registre, la **Goguette en folie** excitera en nous l'impérieux appel du chant!

Attention : Tenez vous prêts car nous vous réservons plein d'autres surprises !

Infos: https://www.compagnielehomardbleu.com Réservations: theatre.taulignan@gmail.com



Texte de l'Association



## LA COMPAGNIE DU LEZ' ART

L'aventure continue pour notre Compagnie de théâtre amateur dont Emmanuel Boblet en est le Président.

Nous existons depuis 3 ans maintenant et notre association rassemble une quinzaine de personnes de tout âge (acteurs, techniciens et administratifs).

Vous avez pu apprécier nos différentes représentations :

"Le Nid aux Caméléons", "Le Champignon à la Crème", "La Vie en Train", et tout récemment, "Votre Maman" une pièce de Jean-Claude Grumberg, sur la mémoire, à la fois émouvante et drôle, mise en scène par Emmanuel Boblet et Frank Roels, et interprétée par Corine Vigne, Jérémy Sauzon, Louis Pouzol, Martine Coste et les enfants Evan, Gabriel, Lana, avec à la technique, Maéva Gigodot, Louis Pouzol et Franck Roels.

La salle des fêtes a réuni plus de 200 spectateurs lors de ces deux passages, Samedi soir 20 Avril et Dimanche après-midi 21 Avril.

Si vous avez envie de rejoindre notre troupe, n'hésitez pas à nous contacter : c'est avec plaisir que nous accueillerons votre talent et votre créativité ou tout simplement votre aide et votre énergie. Nous avons créé un site internet où vous pourrez suivre notre actualité et nos projets et nous faire part de vos observations et de vos demandes.

#### Contacts:

https://www.compagnie-lezart.fr info@compagnie-lezart.fr

#### Au Conseil d'Administration :

Président : Emmanuel Boblet - Trésorière : Camille Arieta - Secrétaire : Martine Coste - Secrétaire

Adjoint : Jean-Louis Gueret - Chargé de

Communication : Franck Roels - Directeur Artistique :

Louis Pouzol.









# COMITE d'ORGANISATION du MARCHE de NOËL



" Ce matin du 24 novembre, le soleil que l'on n' espérait plus était des nôtres et, en partie grâce à

ce beau temps, cette année le marché de Noël a été particulièrement réussie.

Toujours autant d'exposants, environ 66 cette année avec des produits artisanaux variés. Un grand nombre de visiteurs. Dans l'ensemble

les exposants étaient contents de leur journée, avec plus ou moins de bénéfices suivant le type de produit vendu. Nous avons tenu compte de leur remarque de l'année dernière et décalé le spectacle des Frères Lumière ainsi pour leur permettre de partir plus tôt. Les visiteurs, les exposants, ainsi que les Taulignanais ont apprécié particulièrement la décoration du village. En effet les bénévoles ont mis "le paquet" cette année pour nous créer le

plus beau des villages de Noël toujours dans la bonne humeur, un grand merci à tous. Merci également au personnel des services techniques et à Monsieur le Maire qui les met à disposition.

Nous avons changé quelques animations cette année, le Clan d'Elvie ne pouvant pas venir, nous avons trouvé un souffleur de verre qui a eu du succés; Pauline Fend a organisé des ateliers gâteaux de Noël qui a fait aussi le bonheur des enfants; nous avons retrouvé des archers qui avec leur animation ont mis en valeur notre



lavoir; l'équipe des Frères Lumière bien sûr a fait comme l'an dernier place comble. Le jeu de piste organisé par l'Atelier du Musée de la Soie remporte toujours un grand succés, sans oublier le Père Noël qui a distribué des papillottes à tous les enfants, petits et grands et avec lequel on pouvait faire des photos.

Catherine Alligon et le Choeur de la Lance nous ont offerts quelques chants, Andréas Tirler et son équipe de musiciens ont de nouveau formés l'Orchestre du Marché de Noël pour animer

les rues du village.

L'Amicale Laïque a organisé un défilé de lampions avec les enfants de Taulignan à la tombée de la nuit, une idée sympa qui a permis a ces jeunes du village de participer à cette fête.

Nous prévoirons l'année prochaine leur arrivée sur la place et la possibilité de regarder le spectacle de plus près.

Christelle Thibaud fidèle au marché a fait des démonstrations de poterie

dans sa boutique.

Merci aussi à Chantal Soureillat qui concocte le vin d'hypocrasse chaque année et qui a été consommé très rapidement lors de l'inauguration."

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 30 novembre 2019 pour le prochain Marché de Noël.



## M.J.C



Salle des fêtes comble lors de la journée "Bourse aux Jouets et aux Vêtements" le Dimanche 18 novembre.

Les organisateurs proposaient une buvette, des sandwichs saucisse-merguez, des frites ainsi que des patisseries.

Les chineurs pouvaient trouver la perle rare qu'ils cherchaient !

156 personnes ont réveillonés à la Saint Sylvestre.

Cette année l'association a changé de traiteur. "La Fourchette" du Teil s'est occupée de servir à table de l'entrée jusqu' à l'omelette norvégienne.

La soirée était animé par Pascal Mas et son épouse, chanteurs et musiciens de très grand talent.

C'est à 3 heures du matin que les convives restants ont pu apprécier la soupe à l'oignon.





Le concours de belote du 9 février a regroupé 28 équipes.

Tous les participants ont eu un lot : de la viande, des paniers garnis, et une bouteille de vin en lot de consolation.

Une buvette accompagnait le convivial après-midi.

Les organisateurs enchantés de cette manifestation la renouvelleront l'année prochaine.

## **SPORT NATURE AVENTURE**

Le mercredi 19 décembre 2018, s'est déroulé le goûter de Noël des 8 enfants de la section VTT de SNA, clôturant la première partie de la saison.

En présence de Monsieur le Maire, du président du comité départemental de cyclotourisme, enfants et parents ont pu partager un moment convivial.
Un grand merci au "Relais du Serre" de Montjoux-la Paillette pour avoir copieusement garni ce goûter.



Texte de l'Association

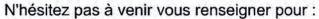
## **TENNIS CLUB DE TAULIGNAN**



Le Tennis Club de Taulignan est une association sportive dont le but est de promouvoir la pratique du tennis en loisirs et en compétition.

Nous organisons encore cette année un tournoi de tennis pour les joueurs de NC à 15/1 qui se déroulera du 16 août au 8 septembre.

Les matchs sont programmés tous les soirs dès 18h et une buvette ainsi qu'une restauration rapide seront à votre disposition pour passer un moment convivial.



- des cours adultes et enfants dispensés par Matéo nouveau professeur sur Taulignan,
- des locations à l'heure, à la semaine ou à l'année,
- la licence FFT, ...

Au plaisir de vous accueillir sur les terrains de Taulignan.

Renseignements au 06 86 46 84 25 ou sur sauvanfamily@orange.fr

Le TC Taulignan.



Texte de l'Association

## **NOUVEAUX SERVICES**



L'Epicerie de Taulignan
'VOTRE MARCHE'

assurera un dépôt de pains et de baguettes, lors des fermetures de la 'Boulangerie GAMBUS'.

N'hésitez pas à réserver!

#### **SOINS ENERGETIQUES**

Transmission de l'énergie par imposition des mains, soulage les douleurs, permet une profonde relaxation, favorise le bien-être, accélère le processus de guérison (blessure, fracture, plaie, brûlure ...), diminution du stress, de l'angoisse, améliore le sommeil, atténu les effets secondaires des traitements.

#### **VALERIE THERAPEUTE ENERGETICIENNE**

Reiki et Access bars 17, Rue du Coulard - 26770 TAULIGNAN Sur RDV 06 82 05 27 68

Facebook : Energie reiki - valerie.proreiki@gmail.com

Site: energiereiki.000webhostapp.com





### NOUVELLE COUTURIERE SUR LE VILLAGE

'Quand la Couture réalise vos Rêves'
Atelier 3, Place aux Herbes
26770 TAULIGNAN

VIRGINIE " Petite féé couture " 06 87 91 66 78

aufildelalune@outlook.fr facebook.com/aufildelalune

## **NOUVEAUX SERVICES**

#### **INSTITUT de BEAUTE NATLAYA**

### Ouvert depuis le 1er Mai 2019

45, Rue de Remparts - 26770 TAULIGNAN Epilations, soins visage et corps, manucure, beauté des mains et des pieds, modelage, pose de vernis semi permanent, ...

du lundi au samedi sur rendez-vous 07 81 79 20 10





#### "NOUVELLE DENOMINATION"

#### L' INSTANT COURT

Didier Wolbert vous propose une épicerie fine de produits locaux :

jus de fruits, tapenades et dérivées, miels, biscuits, huiles d'olives et olives, safran, huile essentielle de lavande, spiruline, vins, sel, savons bio, tisanes, oreillons d'abricots, pâtés, produits à base de truffes, nougats au miel et bien d'autres gourmandises.

Ouvert tous les jours sauf le mardi et dimanche après-midi

123, Rue des Remparts - 26770 TAULIGNAN



#### **NOUVELLE BOUTIQUE**

Sandrine Oszenda, artisan fleuriste créatrice, vous acceuille dans sa boutique

"Chat Pot de Fleurs"

du mardi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 19h
Dimanche et jours fériés de 9h à 13h
Poussez la porte de son univers de nature au
129, Rue des Remparts - 26770 TAULIGNAN
(Près du musée de la soie, à côté de l'école de
conduite)

Possibilité de livraison, appelez Sandrine au :

04 26 51 07 11

ou par mail : chatpotdefleurs@sfr.fr
Page facebook: chatpotdefleur



## **NOUVEAUX SERVICES**



#### **CHANGEMENT de PROPRIETAIRE**

'Le p'tit Resto' est devenu pizzeria
'LA BELLE HISTOIRE'

Delphine et Marcelo vous accueillent et vous proposent : Pizzas et Saladeries à déguster sur place ou pizzas à emporter 31, Rue des Remparts - 26770 TAULIGNAN

Fermé le Mardi Ouvert du Mercredi au Lundi de 12h à 22h

09 53 04 92 62

#### **CHANGEMENT d'ADRESSE**

Béatrice et Cédric Gambus ont changé d'adresse depuis le 21 mai, ils vous donnent rendez-vous avec leur équipe au

32, Place de la Résistance - 26770 TAULIGNAN

Pains, pains spéciaux, viennoiseries et pâtisseries diverses et variées

Téléphone: 04 75 53 56 14



## **ETAT CIVIL**



#### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents!

Le 4 février à Montélimar de Poppy GINESTE Le 11 mars à Montélimar de Nathael FLEUROT Le 5 mai à Montélimar de James DELRUE NAUD Le 17 mai à Taulignan de Milo STEUNOU

#### **PARRAINAGE CIVIL**

Le 1er juin de Lina DELION





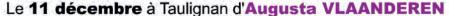
#### MARIAGES

Tous nos voeux de bonheur aux mariés!

Le 1er mars de Gaëlle ABABOU et Damien JOURDAN Le 6 avril de Rajaâe NACRI et Faouzi IBRAHIMI

#### **DECES**

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées.



Le 12 décembre à Créteil de Sylvie PEDULLA

Le 16 décembre à Valréas de Gilles DROULERS

Le 19 décembre à Marseille de Francis BARCELO

Le 20 décembre à Valréas de Marie Louise JULIEN Veuve BERTOUIN

Le 29 décembre à Bourg-Saint-Andéol d'Huguette RICHON Veuve VIGNE

Le 28 ianvier à Carpentras de Jean-Marie GIRARD

Le 5 février à Montélimar de Jean Paul WERY

Le 19 février à Valréas de Georgette CHEVALIER

Le 20 février à Lyon d'Abel ACHARD

Le 27 février à Valréas de Georgette BERARD Veuve ELLENA

Le 6 mars à Vairéas de Thérèse FABRE Veuve HERMET

Le 25 mars à Nyons de Josette MARTIN Veuve PEDULLA

Le 20 avril à Orange de Claudine MATHIS Veuve AYME

Le 26 avril à Valréas d'André ARNAUD



# Numéros Utiles

## HÔPITAL Hôpital de Montélimar Urgences

04 75 53 40 00

### **MEDECINS**

**Barrier Antoine** Chemin des Aumailles 04 75 53 63 36

Bonnafoux Cécile Chemin des Aumailles 09 83 97 29 29

Turco Stéphane Chemin des Aumailles 05 81 80 00 10

#### INFIRMIERES

Boy / Dinouart / Mailhe Chemin des Aumailles 04 75 54 60 57

Chabaud / Chanabas / Hill Chemin des Aumailles 04 75 53 51 34

#### DENTISTE

Belhadi Nasser Rue du Coulard 04 75 97 52 43

#### KINESITHERAPEUTE

Léger Agnes Av. Berthe et Louis Gras 04 75 53 65 80

#### **OSTEOPATE**

Jannot Nicolas Chemin des Aumailles 06 67 50 14 11

#### ORTHOPHONISTE

Suzanne Martine Chemin des Aumailles 06 08 49 52 94













### PHARMACIE

Pharmacie Bourrat Av. de la Résistance 04 75 53 55 74

#### **PODOLOGUE**

Saingery Marie Chemin des Aumailles 07 62 50 14 40



Vidal Emilie Chemin des Aumailles 06 21 73 92 88

Lavy Jennifer Chemin des Aumailles 07 67 44 20 55



### **PSYCHANALISTE**

Reyre Naoufel 67 rue des Remparts 04 75 53 21 85 06 48 98 41 40



Enjolras Isabelle Chemin des Aumailles 06 81 26 82 60

Martinez Lucie Chemin des Aumailles 06 28 06 47 77









## N° de TELEPHONES UTILES:

Appel d'Urgence Européen : 112

Police / Gendarmerie: 17

**SAMU: 15 ou 115** 

POMPIERS: 18

Centre Anti Poisons de Lyon: 04.72.11.69.11



# Infos PRATIQUES

#### MAIRIE



de 8h00 à 12h00 du Lundi au Vendredi de 13h30 à 17h30 les Mardi et Vendredi de 9h00 à 11h30 le Samedi

Tél: 04.75.53.67.90 info@mairie-taulignan.fr

Fax: 04.75.53.66.84

Les permanences de Monsieur le Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux ont lieu sur rendez-vous.



#### SALLE d'EXPOSITION

La salle commune accueille les expositions jeudi - vendredi de 13h30 à 17h30 samedi - dimanche de 15h à 19h Contact : 04.75.90.18.66

#### **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Le mardi et mercredi de 15h à 18h Le vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Contact: 04.75.53.61.20 Mail: taulignan@orange.fr

(Ordinateur à disposition)

#### SITE INTERNET

www.mairie-taulignan.fr vous informe dans sa rubrique "actualités" des avis de coupure d'électricité, coupure d'eau, ...





### **MUSEE** de la SOIE

D'Avril à Septembre

ouvert tous les jours sauf Mardi et Dimanche de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 tous les jours sauf le Mardi matin Mars, Octobre, Novembre et Décembre visites de groupes et scolaires sur réservation du dernier samedi de novembre à fin décembre ouverture de 14h00 à 17h00

Fermeture annuelle Janvier et Février Contact : 04.75.53.12.96

- L A D R O M E - Permanence des Conseillers Départementaux

Luc CHAMBONNET et Renée PAYAN
seront à la disposition du public
tous les 1ers mardis de chaque mois
de 17h00 à 19h00 à la Mairie de Valaurie
tous les 3e Jeudis de chaque mois
de 17h30 à 19h00
à la Mairie de Tulette

## **DECHETTERIES INTERCOMMUNALES**

#### Horaires d'ouverture de GRIGNAN :

du Lundi au Samedi de 08h30 à12h00 et de 14h00 à 18h00 **FERMEE** les Lundis, Mercredis et Vendredis aprés-midi.

### Horaires d'ouverture de VALAURIE :

Lundi au Samedi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 FERMEE le Mardi toute la journée, les Mercredis Matin et Jeudis après-midi



Assistante Sociale: Uniquement sur rendez-vous au 04.75.46.52.31

#### N° de TELEPHONES UTILES :

Appel d'Urgence Européen : 112 Police / Gendarmerie : 17

> SAMU: 15 ou 115 POMPIERS: 18

Centre Anti Poisons de Lyon: 04.72.11.69.11

### **BUREAU de POSTE**

du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 Samedi de 9h00 à 12h00

Tel: 04.75.53.56.00

.30.00

ISSN 1283-5331